



**FACULTÉ DES SCIENCES
MONTPELLIER**

CONSEIL
SÉANCE DU 12 MARS 2020 - N° 307 -



Présidé par Monsieur Alain HOFFMANN, Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier

Procès-verbal approuvé par le Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier le 10 juin 2020

MEMBRES DU CONSEIL PRESENTS OU REPRESENTES

Collège A : PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS

Rachel **CERDAN**
 Benoîte **DE SAPORTA**
 Gilles **DESPAUX**
 Agnès **FICHARD-CARROLL**
 Jean-Sébastien **FILHOL**
 Marie **FORET**
 Sylvie **HURTREZ**
 Philippe **MÜNCH**
 Bertrand **PLEZ**
 Michael **SMIETANA**

Présent(e)	Représenté(e) par
	Sylvie HURTREZ
	Marie FORET
X	
X	
X	
X	
X	

Collège B : AUTRES ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS

Richard **ARINERO**
 Emilien **AZEMA**
 Séverine **BERARD**
 Anne-Muriel **CHIFFOLLEAU**
 Christine **LEREDDE**
 Vanessa **LLERAS**
 Alban **MANCHERON**
 Fleurice **PARAT**
 Marc **ROLLAND**
 Béatrice **ROY**

X	
X	
X	
X	
X	
	Anne-Muriel CHIFFOLLEAU
X	

Collège C : USAGERS

	Présent(e)	Représenté(e) par
Oriane BASSO		
Nolwenn BAUTIER (suppléant)		
Maxime BOUDET		
Teddy BAYLET (suppléant)	X	
Alban DURAND		
David ABEZA (suppléant)		
Noémie FRERE		
Aude BRETAGNOLLE (suppléant)		
Coraline MONTARIOL		
Adèle BARROIL (suppléant)		
Axelle SCHMITT		
Déborah GARCIA (suppléant)		
Alexandre SERP		
Thomas BESSEDE (suppléant)		
Renaud SOROT	X	
Guilhem FOUILHE (suppléant)		

Collège D : Personnels IATSS

Georges BOUBY	X	
Dalila HAMMAR	X	
Nabil KOUADRI	X	
Nicolas MOUREAU		

Personnalités extérieures

Christian **ASSAF**
(Région Occitanie-Pyrénées- Méditerranée)

Michaël **DELAFOSSÉ**
(Conseil Départemental de l'Hérault)

Jacques **DIETRICH**
(Conseil Économique, Social et Environnemental Régional -Occitanie-
Pyrénées- Méditerranée)

Éric **JALLAS**
(Chambre Régionale de Commerce et de l'Industrie)

Chantal **MARION**
(Montpellier Agglomération)

Présent(e)	Représenté(e) par
	Jean-Pierre PECOUL
X	
	Bertrand PLEZ
	Richard ARINERO

Personnalités extérieures à titre personnel

Sylvie **MALACARNE**

Alexandre **PATERNE**

Jean-Pierre **PECOUL**

	Jean-Sébastien FILHOL
X	
X	

Vu les Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier approuvés par le Conseil d'Administration de l'Université Montpellier 2 le 29 avril 2011, - Chapitre 1 : le Conseil de la Faculté des Sciences -,

Membres en exercice : 40
En début de séance, 27 membres présents ou représentés

(Extrait de l'article 10 - Chapitre 1, section 3 - des Statuts de la Faculté des Sciences de Montpellier :
Le Conseil délibère valablement lorsque la moitié au moins de ses membres est présente ou représentée

Invités permanents présents :

- Directeur (trice) s adjoint(e)s

Frédéric **LEMOIGNO** (Pédagogie/LMD5)

- Directeurs Département d'enseignement

Pascale **GALL-BORRUT** (EEA)

Marie **FORET** (Physique)

Hervé **LOUCHE** (Mécanique)

Arnaud **MARTIN** (BE)

William **PUECH** (Informatique)

Jean-Yves **WINUM** (Chimie)

- Directeurs des Services d'appui à la Pédagogie

Thierry **BRETAGNON** (CMI-Figure)

- Chefs de service

Béatrice **GOUJON** (Directrice Administrative Adjointe en charge des Affaires Générales et de la Pédagogie)

Béatrice **BOYER** (Communication)

Corinne **FERNANDEZ** (Relations Extérieures et Partenariales)

- Responsables Pédagogiques

Richard **ARINERO** (Licence)

Bernard **GODELLE** (Master)

Bertrand **PLEZ** (Master)

- Chargés de mission

Emilien **AZEMA** (Relations Internationales)

Teddy **BAYLET** (Etudiants)

Jérôme **CASTELLON** (Evaluation)

- Secrétaire de séance

Béatrice **GOUJON** (Directrice Administrative Adjointe en charge des Affaires Générales et de la Pédagogie)

Le **jeudi 12 mars 2020**, à 9 heures, les membres du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier, dûment convoqués le 6 mars 2020, se sont réunis sous la Présidence de **M. HOFFMANN**, Directeur de la Faculté des Sciences, Salle des Actes, bâtiment 7 du campus Triolet.

1. Introduction

a. Ordre du jour

M. HOFFMANN informe qu'exceptionnellement, en l'absence de **Mme GAUCERAND**, il n'y aura de procès-verbal de cette séance mais un relevé de conclusions.

M. HOFFMANN annonce l'ordre du jour :

- 1- *Introduction du Directeur,*
- 2- *Approbation du PV,*
- 3- *Vote de subventions :*
 - a- *Association BDE Sciences,*
 - b- *Association Taust,*
 - c- *Association Gnum,*
 - d- *Association Miam,*
- 4- *Vote de conventions,*
 - a- *Partenariat avec le Comider,*
 - b- *Partenariat avec la Fondation ParisTech*
- 5- *Point RH / Financier :*
 - a- *GNPS - Référentiel d'Equivalence Horaire - année universitaire 2019-2020,*
 - b- *Vote de la nouvelle tarification des locaux,*
- 6- *Point sur la Pédagogie :*
 - a- *Vote des dossiers d'accréditation du LMD5,*
 - b- *Règles de calcul Parcoursup,*
- 7- *Questions diverses.*

M. HOFFMANN demande si l'assemblée a des questions diverses.

En l'absence de question diverse, **M. HOFFMANN** propose de passer au point suivant.

b. Situation actuelle - Epidémie Covid-19

M. HOFFMANN informe que la Direction est en train de rédiger un courriel qui sera prochainement envoyé à la communauté pour l'informer de la situation actuelle, et des mesures prises par la composante. Il signale que toutes les conventions hors Europe, Italie et les zones à risque en France, « Clusters », sont suspendues. Il précise qu'une réunion avec les Responsables de mention est prévue le 13 mars prochain, en prévention d'un passage de la France en niveau 3.

M. BOUBY indique que la Présidence est responsable de l'Etablissement. Il constate qu'aucune mesure n'a été prise pour les enseignants et les étudiants revenant de zones à risque.

M. GODELLE signale que le seul moyen d'endiguer la pandémie est de limiter les contacts.

Le Conseil demande à **M. HOFFMANN** de fermer la Faculté pour protéger les étudiants et les personnels. Ce dernier répond qu'il n'a pas les prérogatives pour le faire seule la Présidence peut.

Les représentants des étudiants s'interrogent sur la réussite de leur année.

M. GODELLE signale qu'il faudra très certainement revoir les Modalités de Contrôle des Connaissances.

M. HOFFMANN informe qu'une adresse mail (fds-etu-covid@umontpellier.fr) a été mise en place pour répondre aux différentes questions que peut se poser la communauté FdS.

2. Approbation du procès-verbal n° 304 - Conseil du 13 novembre 2019

M. HOFFMANN demande si l'assemblée a des questions et/ou des remarques sur ce procès-verbal n° 304 du Conseil du 13 novembre 2019.

En l'absence de remarque, **M. HOFFMANN** propose à l'assemblée de passer au vote de ce PV n° 304.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le **M. HOFFMANN** demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le procès-verbal n° 304 - Conseil du 11 décembre 2019.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 2

Le Conseil donne un avis FAVORABLE au PV n° 304 - Conseil du 11 décembre 2019.

3. Vote de subventions

a. Le Bureau des Etudiants en Sciences

Le Bureau des Etudiants en Sciences - BDE Sciences - présente sa demande de subvention de 500 € à la Faculté des Sciences pour l'organisation du Gala Sciences prévu le 10 avril 2020 (*Annexe 1*).

M. BOUBY regrette que la manifestation n'ait pas lieu sur le campus Triolet.

M. SOROT explique qu'un Gala avait déjà eu lieu à l'époque de l'Université Montpellier 2, mais il y avait eu des problèmes de voisinage. Il rappelle que le Campus se trouve à proximité du CHU et d'habitations, et qu'une telle manifestation engendre du bruit qui peut déranger le personnel hospitalier, les malades et les habitants du quartier.

M. BOUBY et **M. SOROT** informent qu'ils voteront contre cette demande de subvention car il s'agit d'un évènement festif avec vente d'alcool.

M. LAPE, Trésorier du BDE Sciences, précise que si la France passe en phase 3 à cause de la pandémie, le Gala sera annulé et toutes les places vendues seront remboursées en intégralité. A cette heure, aucun achat n'a été effectué et un acompte a été versé pour réserver la salle où se déroulera éventuellement la manifestation.

Il est noté qu'habituellement la Faculté des Sciences alloue des subventions de 300€. Exceptionnellement, elle attribuera 500€ pour soutenir cette manifestation.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN** demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les demandes de subvention de l'association Bureau Des Etudiants Sciences de Montpellier : 500 €.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40	
Membres présents et représentés : 27	Pour : <u>21</u>
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0	Contre : <u>2</u>
Suffrages valablement exprimés : 27	Abstention : <u>4</u>

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la demande de subvention de l'association Bureau des Etudiants Sciences de Montpellier.

c. Le TAUST

Le Théâtre Amateur de l'Université des Sciences et Techniques - TAUST - présente sa demande de subvention de 300 € à la Faculté des Sciences pour l'organisation des 29^{èmes} nuits des Equinoxes prévues du 23 au 27 mars 2020 (*Annexe 2*).

Pour le Conseil, il est important de soutenir cette « ancienne » association (qui fête ses 29 ans cette année) pour son travail de fédération des étudiants et du personnel de l'UM.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN** des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les demandes de subvention l'association TAUST - 300 €.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40	
Membres présents et représentés : 27	Pour : <u>27</u>
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0	Contre : <u>0</u>
Suffrages valablement exprimés : 27	Abstention : <u>0</u>

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention de l'association TAUST.

d. Le GNUM

L'association Le Groupe Naturaliste de l'Université de Montpellier - GNUM - présente sa demande de subvention de 300 € à la Faculté des Sciences pour l'organisation de son Congrès « Les 24h de la Biodiversité » prévu les 10 et 11 avril 2020 (*Annexe 3*).

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN** demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les demandes de subvention l'association GNUM - 300 €.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40	
Membres présents et représentés : 27	Pour : <u>27</u>
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0	Contre : <u>0</u>
Suffrages valablement exprimés : 27	Abstention : <u>0</u>

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention de l'association GNUM.

e. L'association MIAM

L'association Master Ingénierie Association Montpellier - MIAM - présente sa demande de subvention de 300 € à la Faculté des Sciences pour se rendre au Congrès « CMI France » prévu du 13 au 15 mars 2020 (*Annexe 4*).

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN** demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les demandes de subvention l'association MIAM - 300 €.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 24

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 24

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la demande de subvention de l'association MIAM.

M. HOFFMANN informe que la seconde demande de subvention déposée par l'association MIAM, relative à un projet humanitaire au Sénégal (*Annexe 5*), est reportée. Suite à la pandémie du Covid 19, les étudiants ne peuvent quitter la France pour le moment. Cette demande sera proposée à l'assemblée quand la situation se sera débloquée.

4. Vote de conventions

f. Conventions de partenariat avec le COMIDER

M. HOFFMANN informe que cette convention a pour objet de préciser les conditions et les modalités d'intervention des membres du Comité pour le Développement de l'Economie Régionale au sein des « ateliers de la réussite », organisés pour les étudiants de la Faculté des Sciences en L1, dans le cadre de la mission Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI) pour 2019-2020. Les interventions des membres du Comider ont eu lieu en septembre et octobre 2019.

M. LEMOIGNO est en charge de ce dossier.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN** demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les conventions de partenariat entre l'Association le Comité pour le Développement de l'Economie Régionale et l'Université de Montpellier - Faculté des Sciences,

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME la convention suscitée.

g. Convention de partenariat avec la Fondation ParisTech concernant la bourse Jiyuu-Hugo Sarrade

M. HOFFMANN informe que la bourse Jiyuu - Hugo Sarrade (d'un montant maximum de 5 000 €), vient chaque année en aide à un étudiant de la Faculté des Sciences ou de Polytech, désireux d'effectuer un stage au Japon, dans le but d'enrichir sa formation scientifique.

M. HOFFMANN indique que cette convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles la Fondation ParisTech apporte son soutien financier à cette bourse, sachant que le versement de cette Bourse est soumis aux résultats de la collecte de fonds organisée chaque année par la Fondation ParisTech avec le soutien de Stéphane Sarrade. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable tacitement.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, **M. HOFFMANN** demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les conventions de partenariat entre la Fondation ParisTech et l'Université de Montpellier - Polytech et la Faculté des Sciences.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil donne un avis UNANIME à la convention suscitée.

5. Point RH/Financier

M. HOFFMANN indique que le Conseil est invité à se prononcer sur le Référentiel d'Equivalence Horaire pour l'année universitaire 2019-2020 et sur la tarification des locaux pour l'année 2020.

h. GNSP - Référentiel d'Equivalence Horaire de l'année universitaire 2019-2020

M. HOFFMANN présente le Référentiel d'Equivalence Horaire à l'assemblée et il invite le Conseil à se prononcer sur le REH mis à sa disposition sur le Moodle de la séance. Il précise qu'il est important que ce document corresponde au cadrage UM mais est conforme à celui voté.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur le **Référentiel Equivalences Horaires (REH) pour l'année universitaire 2019-2020**

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 27

Membre n'ayant pas pris part au vote : 0

Suffrages valablement exprimés : 27

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 3

Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux conventions suscitées.

i. Vote de la nouvelle tarification des locaux

M. HOFFMANN présente la nouvelle tarification des locaux de la Faculté des Sciences pour l'année civile 2020.

M. BOUBY rappelle qu'il est toujours opposé à la tarification des locaux et il se demande comment il est possible de louer des salles de Travaux Pratiques comprenant du matériel et des produits potentiellement dangereux.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur **la tarification des locaux de la Faculté des Sciences - année 2020**.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40	
Membres présents et représentés : 27	Pour : <u>24</u>
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0	Contre : <u>3</u>
Suffrages valablement exprimés : 27	Abstention : <u>0</u>

Le Conseil donne un avis FAVORABLE à la tarification des locaux - année 2020.

6. Point sur la Pédagogie

M. HOFFMANN informe que ce point est composé de 2 sous-parties. La première, relative à la validation des dossiers d'accréditation du LMD5, sera présentée par **M. LEMOIGNO**. La seconde, présentée par **M. ARINERO**, concernera les règles de calculs de Parcoursup.

j. Vote des dossiers d'accréditation du LMD5

M. LEMOIGNO présente à l'auditoire la nouvelle offre de formation LMD5 de la Faculté des Sciences - *Annexe 6* -.

M. HOFFMANN précise que le Master MEEF n'apparaît pas dans la nouvelle offre de formation car cette formation dépend de l'ESPE et non de la Faculté des Sciences.

Pour répondre à la question de **Mme FORET** qui s'inquiète sur les groupes de remédiation, **M. LEMOIGNO** explique que le coût engendré par les groupes de remédiation est intégré dans l'enveloppe prévue pour le LMD5.

M. BAYLET fait part de ses propres difficultés lors de son entrée en L1 à la Faculté, qui est d'apprendre à travailler dans le cadre d'un décalage d'application des différentes méthodes de travail acquises au Lycée et celles demandées à la Faculté. Il estime nécessaire de maintenir certaines UE optionnelles qui le permettent.

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Directeur de la Faculté des Sciences de Montpellier demande aux membres du Conseil d'UFR de se prononcer sur les dossiers d'accréditation du LMD5.

RÉSULTAT DU VOTE

Membres en exercice : 40	
Membres présents et représentés : 25	Pour : <u>18</u>
Membre n'ayant pas pris part au vote : 0	Contre : <u>0</u>
Suffrages valablement exprimés : 25	Abstention : <u>7</u>

Le Conseil donne un avis FAVORABLE aux dossiers d'accréditation du LMD5.

k. Règles de calcul Parcoursup

M. ARINERO expose à l'assemblée les règles de calcul de Parcoursup pour la rentrée 2020 (*Annexe 7*).

7. Questions diverses

I. Epidémie Covid-19

Le Conseil demande que soit votée une motion sur l'épidémie du Coronavirus.

M. HOFFMANN constate que le quorum n'est plus atteint. L'assemblée ne peut procéder au vote.

m. Scrutin du 24 mars 2020

M. BOUBY note un problème de communication concernant le scrutin des représentants des usagers sur le site internet de la composante. Il regrette que ces élections n'aient pas été évoquées par le Conseil de la Faculté.

Sans autres interventions de la part de l'assemblée, **Monsieur HOFFMANN** suggère que cette séance du Conseil de la Faculté des Sciences de Montpellier **soit levée à 11 heures 30**.

M. HOFFMANN remercie les conseillers pour leur présence et rappelle que le prochain Conseil se réunira le **mercredi 8 avril 2020, à la Salle des Actes, du campus Triolet**.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Alain Hoffmann

Béatrice Goujon

Calendrier des Conseils de la Faculté des Sciences de Montpellier 2ème semestre de l'année universitaire 2019-2020

Conseils	Date du Bureau	Date du Conseil	Heure du Conseil	Lieu du Conseil
Conseil n°305	Mardi 7 janvier 2020	Mercredi 15 janvier 2020	8h45	Salle des Actes
Conseil n°302	Mardi 4 février 2020	Mercredi 12 février 2020	8h45	Salle des Actes
Conseil n°303	Mardi 3 mars 2020	Jeudi 12 mars 2020	8h45	Salle des Actes
Conseil n°304	Mardi 31 mars 2020	Mercredi 8 avril 2020	8h45	Salle des Actes
Conseil n°305	Lundi 4 mai 2020	Mercredi 13 mai 2020	8h45	Salle des Actes
Conseil n°306	Mardi 2 juin 2020	Mercredi 10 juin 2020	8h45	Salle des Actes
Conseil n°307	Mardi 7 juillet 2020	Vendredi 10 juillet 2020	8h45	Salle des Actes